



Mai / Juin / Juillet 2025

Date limite d'inscription le 16 avril



Nom du responsable légal : M. Mme

→ Indiquez-le ou les enfant(s) à inscrire :

| | | | | | |
|-------|--|----------|--|----------|---------------------|
| NOM : | | PRÉNOM : | | NÉ(E) LE | _ _ / _ _ / _ _ _ _ |
| NOM : | | PRÉNOM : | | NÉ(E) LE | _ _ / _ _ / _ _ _ _ |
| NOM : | | PRÉNOM : | | NÉ(E) LE | _ _ / _ _ / _ _ _ _ |



Adresse complète :



Téléphone : _____ Mail :



N° allocataire CAF : (Obligatoire)

QF :
(7 chiffres + 1 lettre)
(le QF de référence pour l'année 2025 est celui de janvier 2025)

Avez-vous rempli pour l'année scolaire 2024 / 2025 une fiche de renseignements sanitaires ? oui non
(Si non, merci d'en remplir une par enfant. Imprimé disponible en Mairie, au bureau et sur le site de Cigales et Grillons)

| Mercredi | 07/05 | 14/05 | 21/05 | 28/05 |
|-----------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|--------------------------|
| Heure d'arrivée | ...h.... | ...h.... | ...h.... | ...h.... |
| Matin avec repas | <input type="checkbox"/> | Journée complète | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Après-midi avec repas | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Heure de départ | ...h.... | ...h.... | ...h.... | ...h.... |

| Mercredi | 04/06 | 11/06 | 18/06 | 25/06 | 02/07 |
|-----------------------|--------------------------|--------------------------|------------------|--------------------------|--------------------------|
| Heure d'arrivée | ...h.... | ...h.... | ...h.... | ...h.... | ...h.... |
| Matin avec repas | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Journée complète | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Après-midi avec repas | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Heure de départ | ...h.... | ...h.... | ...h.... | ...h.... | ...h.... |

LE PAIEMENT EST OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION

| Tarif | Nbre de jours | Nbre d'enfant | Montant du paiement à joindre |
|-------|---------------|---------------|-------------------------------|
| | | | |



Par carte bancaire
Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15



Par chèques
A l'ordre de Cigales et Grillons
(précisez au dos de votre chèque le nom et prénom de l'enfant)



Par chèques vacances ANCV
 Par tickets CESU papier uniquement



A Le Signature :

* Cette action est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Bou.
 Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.
 Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

► Lieux :

| | | |
|--|---|---|
|  Horaire des garderies A l'accueil de loisirs * le matin : de 7h30 à 9h00 * le soir : de 17h00 à 18h30 |  Accueil de Loisirs 7 place du Bourg 45430 BOU Tél : 02.38.69.15.24 |  N'hésitez pas à nous contacter pour toute question Le 16 avril : <u>Date limite d'inscription</u> |
|--|---|---|

Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert chaque mercredi (sauf jour férié).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné et de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

Le matin avec repas : Accueil de 09h00 à 13h30 avec une possibilité d'arrivée de 07h30 à 09h00 et de départ échelonné de 13h15 à 13h30.

L'après-midi avec repas et goûter : Accueil de 11h45 à 17h avec une possibilité d'arrivée de 11h45 à 12h et de départ échelonné 17h à 18h30.

ATTENTION : les inscriptions pour le déjeuner sont à faire sur le site de la mairie en plus de cette inscription.

Conditions d'inscription et modalité de règlement :

* Les inscriptions peuvent se faire aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier) ou au centre de loisirs de Bou.

* La **date limite d'inscription est fixée au 16 avril 2025**. Toute inscription arrivant après cette date sera acceptée sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Une fois effectuées les inscriptions ne pourront plus être modifiées.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

* Les inscriptions se font à la journée (sauf jour férié). Elles doivent être communiquées avant la date limite d'inscription.

► Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

| Quotient | Prix journée |
|-------------|--------------|
| inf à 999 | 15 € |
| 1000 à 1199 | 16 € |
| 1200 à 1399 | 17 € |
| 1400 à 1599 | 18 € |
| 1600 à 1799 | 19 € |
| 1800 à 1999 | 20 € |
| 2000 à 2499 | 21 € |
| sup à 2500 | 22 € |



Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre, aux bureaux de l'association Cigales et Grillons.

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

Par chèques

(à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

Par carte bancaire (nous contacter)

Par chèques vacances ANCV ou tickets CESU papier uniquement

Annulation :

* Pour raisons médicales : les journées d'absence donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes :

Présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs

* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

* En cas d'annulation due à des événements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.